

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-610/SG/FIN autorisant M. Houssein Moumine Sahal, employé à la Banque de l'Indochine, à acquérir un immeuble, sis à Ambouli (T.F.n° 525).

n° 69-610/SG/FIN

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 avril 1969

Numéro JO
n° 10 du 10/05/1969

Date du numéro
10 mai 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Moumine Sahal, employé à la Banque de l'Indochine, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, sise à Ambouli, route circulaire, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 525 aux noms de MM. Ahmed et Ali Awad Mohamed.